
LETTRE OUVERTE

Montréal, le 29 septembre 2014

La FTQ réclame la vérité sur la santé financière des régimes de retraite

***Par Serge Cadieux, secrétaire général
de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)***

La semaine dernière, le Parti québécois déposait une motion afin d'obtenir les dernières évaluations actuarielles des régimes de retraite du secteur municipal. En effet, comment peut-on débattre du bien-fondé du projet de loi n° 3 sans avoir en main les données les plus à jour sur la santé financière de ces régimes? Nous sommes abasourdis par l'attitude du ministre Pierre Moreau qui s'oppose à cette demande qui est pourtant plus que raisonnable, plus que légitime.

Pourquoi ne veut-il pas partager l'information? Se pourrait-il que la situation financière des régimes de retraite ne soit pas si catastrophique? Si les déficits sont moins importants que prévu, le ministre ne pourra plus répéter, comme un leitmotiv, qu'il faut agir d'urgence avant que les déficits monstrueux ne viennent mettre en péril l'existence même des régimes de retraite du secteur municipal. S'écrouleraient ainsi les assises du projet de loi n° 3. À quoi servirait cette loi rétrograde qui brime la liberté de négociation et qui nie les ententes négociées de bonne foi si les régimes de retraite sont en bonne santé financière? Le ministre doit s'expliquer.

La sécurité financière à la retraite est un enjeu trop important pour que l'on débatte sans avoir les données les plus à jour. La FTQ a tenté, sans succès, d'obtenir ces données sur la santé financière de ces régimes de retraite auprès de la Régie des rentes du Québec. Pour un gouvernement ayant promis d'être le plus « transparent que les Québécois auront eu », il y a matière à amélioration. C'est le moins que l'on puisse dire.

Améliorons la retraite de tout le monde!

Au Québec, près de six travailleurs et travailleuses sur dix n'ont pas accès à un régime complémentaire de retraite. Dans l'une de ses études, la Régie des rentes a indiqué que « plus de la moitié de la population active au Québec a, au mieux, un potentiel peu élevé d'atteinte d'un niveau adéquat de revenu à la retraite »¹. C'est à ce véritable problème que le gouvernement doit s'attaquer au lieu de sabrer les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses du secteur municipal. Au lieu de niveler vers le bas avec le projet de loi n° 3, il faut impérativement bonifier le Régime de rentes du Québec afin que tous et toutes puissent vivre décemment à la retraite.

Le secrétaire général de la FTQ,



Serge Cadieux

¹ Régie des rentes du Québec, 2010, *Portrait du marché de la retraite au Québec*, p. 58.